

BANC D'ESSAI

HANDICAP : LES ENTREPRISES EN AVANCE SUR L'ENSEIGNEMENT

CÉCILE PELTIER

INTERVIEW : CHRISTIAN GRAPIN, DIRECTEUR DE TREMPLIN. L'association qui accompagne les jeunes en situation de handicap organise le 18 octobre les 5^{es} rencontres Recrutement.

Interface. Comment cette journée s'inscrit-elle dans l'action de Tremplin ?

Christian Grapin. L'association est née il y a 21 ans à l'initiative de quatre grands groupes industriels (Total, Rhône-Poulenc, IBM, Elf) situés à La Défense, dans un esprit pragmatique : favoriser la poursuite d'études chez les jeunes en situation de handicap. Alors que la loi impose depuis 1987 un pourcentage de salariés handicapés (6%) aux entreprises de 20 salariés et plus, les entreprises ne parvenaient pas à recruter de personnes suffisamment qualifiées. Aujourd'hui, 80 % encore d'entre elles ont un niveau inférieur au bac. Tremplin propose donc à ces jeunes, dès le lycée, de découvrir le monde du travail à travers des rencontres avec des pros, des stages, des contrats d'alternance, des jobs d'été, d'étudiant, des CDD choisis, etc. Nous les accompagnons aussi dans leur réflexion. L'idée est de mettre le jeune en situation de juger si un travail lui plaît, est conciliable avec son handicap... Pour aller plus loin, il y a cinq ans, nous avons lancé notre 1^{er} Forum recrutement puis un Forum alternance ; en 2012, la formule pour les stages et les jobs d'été...

Quelle différence entre « Tremplin recrutement » et un salon traditionnel ?

CG. Contrairement à un forum classique, c'est un événement fermé. Tous les jeunes qui participent – a minima dotés d'un bac – sont systématiquement reçus en amont pour clarifier leur projet professionnel. S'il est pertinent, nous les invitons au forum, sinon, nous continuons de les accompagner. Nous envoyons ensuite à nos entreprises partenaires un mini CV de tous les volontaires en leur demandant d'en choisir une quinzaine et nous nous engageons à leur en faire rencontrer au moins six. Pour cette 5^e édition, nous comptons une quarantaine de jeunes et autant d'entreprises, dont beaucoup issues du tertiaire (banque, finance, ingénierie, informatique...) mais aussi de l'industrie, des télécommunications, de la culture, de la vente... La journée s'organise en deux temps : le matin, des rencontres programmées de 12 minutes entre les jeunes et l'entreprise – représentant mission

handicap ou recruteur – en mode *speed-dating* ; l'après-midi, des échanges libres pour favoriser le plus possible de rencontres et d'interactivité. Ainsi chaque candidat peut rencontrer 12 entreprises et inversement.

Depuis la naissance de Tremplin, le regard des entreprises a-t-il changé ?

CG. Il a évolué plus vite que celui du monde de l'enseignement ; les entreprises sont mobilisées depuis 1987, l'Éducation nationale et l'Enseignement supérieur surtout depuis 2005. S'ils avaient progressé au même rythme, beaucoup plus de jeunes en situation de handicap sortiraient chaque année de l'enseignement supérieur. Même si l'on sait que tous les enfants handicapés scolarisés dans le primaire n'iront pas dans le supérieur, il y a une belle marge de progression (1). Des écoles refusent encore de les accueillir et trop de jeunes sont encore orientés d'office en Segpa et en CAP. L'inclusion dans le système scolaire évolue mais des résistances persistent au sein du corps enseignant. Lorsque, dans une école de commerce, un professeur dit que les non-voyants sont incapables de faire du marketing ou que, dans une université, un maître de conférence refuse qu'un étudiant utilise sa plage braille car cela fait trop de bruit, c'est un peu inquiétant...

Comment change-t-on les mentalités ?

CG. Il n'y a pas de partenariat avec les ministères de tutelle, nous travaillons directement avec les établissements, ce qui permet de faire passer davantage d'informations. Dans notre travail avec les écoles et les universités, nous veillons toutefois à respecter le rôle de chacun et ne pas, par exemple, nous immiscer dans la pédagogie. Ce qui ne nous empêche pas de chercher à mobiliser l'ensemble de la communauté. Avec la deuxième édition de « Hanscène », lancée ces jours-ci, les étudiants ont jusqu'à mi-février pour illustrer l'engagement handicap de leur établissement sous forme d'une vidéo. Seule contrainte : chaque équipe doit compter au moins un(e) étudiant(e) en situation de handicap.



Christian Grapin
Directeur de l'association Tremplin depuis 2003

TREMPLIN S'INTÉRESSE AUSSI AUX PME...

Parmi les 220 partenaires de Tremplin, beaucoup de grands groupes mais aussi de plus en plus de PME. « C'est la volonté de Tremplin de s'adresser à elles, explique Christian Grapin. Les associations du secteur ont tendance à se tourner vers les grosses entreprises, plus aptes à les financer. Les petites entreprises, qui ont un budget moindre, sont pourtant plus dynamiques en termes d'embauche. Souvent, elles n'ont pas de responsable mission handicap et ont besoin, plus que d'autres, d'être guidées. » CP

(1) On dénombre à ce jour : 136 000 enfants en situation de handicap scolarisés dans le 1^{er} degré ; 89 000 dans le 2nd degré ; 14 000 étudiants dans le supérieur. Sur l'ensemble des jeunes que suit Tremplin : 15 % préparent un bac général, technique ou professionnel ; 25 %, un bac + 2 ; 30 % préparent un bac + 3 ; enfin 30 % un bac + 4-5 ou davantage. Cette année, l'association accompagne aussi deux doctorants.